

# L'ASSURANCE DÉCÈS - E-LEARNING

AAA039E

2h45 350,00 €<sup>HT</sup>

## Objectifs

Connaître les assurances décès et mixtes • Connaître la législation, le fonctionnement et la fiscalité de l'assurance décès • Connaître les principes de règlement des prestations décès, invalidité et incapacité

## Profil Stagiaire(s)

Collaborateur ou manager souhaitant se familiariser avec le sujet

## MODULES

### Connaître les assurances décès et mixtes

L'assurance décès est proposée sous diverses formules de base accompagnées d'extensions de garanties. Il en est de même de l'assurance mixte combinant garantie en cas de vie et en cas de décès. Enfin, l'assurance obsèques est un contrat particulier dérivé de l'assurance décès.

- **Les formules d'assurance-décès et les extensions de garanties**  
Présentation des assurances-décès et des extensions de garanties.
- **Les formules d'assurances mixtes**  
Présentation des formules d'assurances mixtes.
- **Les produits dérivés de l'assurance-décès : L'assurance obsèques**  
Présentation de l'assurance obsèques.

### Connaître la législation, le fonctionnement et la fiscalité de l'assurance décès

Le contrat d'assurance décès garantit à l'assuré, en cas de décès prématuré, que le bénéficiaire qu'il a désigné disposera d'une somme. Ce contrat échappe au droit commun des successions tant en matière civile qu'en matière fiscale.

- **La législation relative aux assurances-décès**  
Assurance-décès : les règles de droit.
- **Les modalités afférentes aux prestations en assurance-décès**  
Assurance-décès : conditions de réalisation du contrat.
- **Prestations décès assurance-vie et taxation**  
Exposé des règles qui définissent les droits de succession de l'assurance-vie.

### Connaître les principes de règlement des prestations décès, invalidité et incapacité

Les contrats de prévoyance permettent à l'assuré de se prémunir ou de protéger sa famille contre une diminution de revenu liée à un accident mortel ou handicapant. Ils regroupent pour l'essentiel les garanties invalidité, incapacité et décès.

- **Le règlement des prestations décès**  
Présentation de la prestation d'assurance décès : règlement et pièces justificatives à fournir
- **Le règlement des prestations incapacité temporaire**  
Présentation de l'assurance incapacité : recevabilité, pièces justificatives et indemnisation
- **Le règlement des prestations invalidité**  
Présentation de la prestation d'invalidité : règlement et pièces justificatives à fournir

## Contactez-nous

Conseiller formation  
09 88 66 10 00  
inscriptions@demoss.fr



# L'ASSURANCE DÉCÈS - E-LEARNING

AAA039E

2h45 350,00 €<sup>HT</sup>

## Structure

Dès validation de son inscription par DEMOS, l'apprenant reçoit par mail une confirmation d'accès sur le « HUB de formation à distance DEMOS ». Cet accès est personnel et sécurisé par un mot de passe.

Durant la validité de son programme, l'apprenant se forme en réalisant, 100% à distance et à son rythme, ses modules eLearning.

A tout moment, il peut solliciter le service d'Assistance Demos pour toute question d'ordre technique ou fonctionnel (prise en main de la solution).

L'apprenant est encadré par le service support Demos qui le suit régulièrement aux étapes clés de sa formation : relance si non connexion, félicitations, suivi individuel de la progression, clôture. Ce service d'encadrement est assuré par mail (messagerie intégrée au HUB).

A l'issue de la validité de son programme, l'apprenant reçoit, par mail, un certificat de réalisation conforme à ses réalisations.

A l'issue de son programme, l'apprenant est invité à répondre à un questionnaire de satisfaction.

## Méthode pédagogique

Ce module se compose de séquences courtes, structurées, à faire à son rythme. Elles peuvent alternativement concerner des apports de connaissance, des tests de positionnement, des exercices, des moments réflexifs et/ou des quizz de validation.